



Liberté Égalité Fraternité

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien □

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas  Date de réception : 15		pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement <u>via ce lien</u> 🔀									
Dossier complet le : 1 5 1 1 2 0 2 3  N° d'enregistrement : F09323P0332  Intitulé du projet  Extension de la Zone d'Activités de Micropolis à Gap (05)  2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)  2.1 Personne physique  Nom  Prénom(s)  2.2 Personne morale  Dénomination  CA GAP-TALLARD-DURANCE  N° SIRET  Type de société (SA, SCI)  2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 0 1 4 Administration publique générale  Représentant de la personne morale : Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)		Cadre réservé à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas								
Extension de la Zone d'Activités de Micropolis à Gap (05)  2.1 Personne physique Nom Prénom(s)  2.2 Personne morale Dénomination CA GAP-TALLARD-DURANCE N° SIRET 2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 0 1 4 Représentant de la personne morale :  Madame Nom  Micropolis à Gap (05)  Prénom(s)  Prénom(s)  Raison sociale CA GAP-TALLARD-DURANCE Type de société (SA, SCI)  Administration publique générale  Monsieur Prénom(s)		Dossier complet le : 1 5 1 1 2 0 2 3									
2.1 Personne physique Nom Prénom(s)  2.2 Personne morale Dénomination Raison sociale CA GAP-TALLARD-DURANCE N° SIRET Type de société (SA, SCI) 2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 0 1 4 Administration publique générale Représentant de la personne morale : Madame Nom Mritination Madame Monsieur Prénom(s)	1	Intitulé du projet									
2.1 Personne physique  Nom Prénom(s)  2.2 Personne morale  Dénomination Raison sociale  CA GAP-TALLARD-DURANCE CA GAP-TALLARD-DURANCE  N° SIRET Type de société (SA, SCI)  2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 0 1 4 Administration publique générale  Représentant de la personne morale : Madame  Nom Prénom(s)		Extension de la Zone d'Activités de Micropolis à Gap (05)									
Nom  Prénom(s)  2.2 Personne morale  Dénomination  CA GAP-TALLARD-DURANCE  N° SIRET  Type de société (SA, SCI)  2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 0 1 4 Administration publique générale  Représentant de la personne morale :  Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)	2	Identification du (ou des) maître(s) d'	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)								
Nom  Prénom(s)  2.2 Personne morale  Dénomination  CA GAP-TALLARD-DURANCE  N° SIRET  Type de société (SA, SCI)  2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 0 1 4 Administration publique générale  Représentant de la personne morale :  Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)	2.1	Personne physique									
Dénomination  CA GAP-TALLARD-DURANCE  N° SIRET  Type de société (SA, SCI)  Administration publique générale  Représentant de la personne morale : Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)			Prénom(s)								
Dénomination  CA GAP-TALLARD-DURANCE  N° SIRET  Type de société (SA, SCI)  Administration publique générale  Représentant de la personne morale : Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)											
Dénomination  CA GAP-TALLARD-DURANCE  N° SIRET  Type de société (SA, SCI)  Administration publique générale  Représentant de la personne morale : Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)	2 2	Personne morale									
CA GAP-TALLARD-DURANCE  N° SIRET  Type de société (SA, SCI)  2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 0 1 4 Administration publique générale  Représentant de la personne morale : Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)			Deiron corielo								
N° SIRET  Type de société (SA, SCI)  2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 1 4 Administration publique générale  Représentant de la personne morale :   Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)											
2 0 0 0 6 7 8 2 5 0 0 0 1 4 Administration publique générale  Représentant de la personne morale :   Madame  Nom  Monsieur  Prénom(s)											
Représentant de la personne morale : Madame Nom Prénom(s)			, , ,								
Nom Prénom(s)											
		·									
MONLL			Prénom(s)								

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3	Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article
	R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant
	du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47° a)	Surface de défrichement de 10960 m² (inférieur à 25 ha)

	Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	□ Oui ☑ Non
	Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du II l'article R.122-2-1 ?
	□ Oui ☑ Non
4	Caractéristiques générales du projet
	Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1	Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
	Défrichement d'une zone boisée de 10690 m² en vue de l'aménagement d'un lotissement artisanal.  Aucune démolition
4.2	Objectifs du projet
	Le défrichement entre dans le cadre d'un projet d'extension de la zone d'activités de Micropolis sur la commune de Gap (05).  Le projet porte sur une surface totale de 14460 m². Il est porté par la CA de Gap-Tallard-Durance.  L'objectif de la CAGTD est de pouvoir aménager la zone en vue de la création de 9 à 11 lots à bâtir (non encore fixés) destinés à accueillir des entreprises d'activité tertiaire dans la continuité de la zone d'activités déjà présente à l'Ouest et au Nord-Ouest

# 4.3 Décrivez sommairement le projet

## 4.3.1 Dans sa phase travaux

Défrichement de la zone boisée de 10690 m² nécessaire au projet ; le prozone boisée de 1450 m².  Travaux d'aménagement de l'extension de la zone d'activités.  Viabilisation des lots.	ojet prévoit de conserver et protéger une
4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement	t
Construction des lots à bâtir par des entreprises d'activité tertiaire.	
À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le p	projet a-t-il été ou sera-t-il soumis
a décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être join	
<ul><li>Permis d'aménager</li><li>Code Forestier : Demande d'autorisation de défrichement</li></ul>	Eau - Rubrique 2150 (eaux pluviales)

# 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface totale du projet, avec :	14460 m²
Zone à défricher Espacé boisé conservé Espace non végétalisé	10690 m² 1450 m² 2320 m²

4 0	4 1		100	•	
4.6	Local	lisation	du	proie	ŧ۴
		10011	~ ~	0.0	,

Localisation du projet								
Adresse et commune d'implantation	Daniella and adalah an anan ƙasar							
Numéro : Voie : Rue de Belle Aureille	Parcelles cadastrales concernées : BT-995, 596, 577, 955, 954, 575, 593, 582, 586pp, 594pp, 619 pp							
Lieu-dit : Belle Aureille	393, 302, 300pp, 39 <del>4</del> pp, 619 pp							
Localité : GAP								
Code postal : 0 5 0 0 0 BP : Cedex :								
Coordonées géographiques <sup>[1]</sup>								
Long. : 0 6 ° 0 3 , 1 4 " E Lat. : 4 4 ° 3 2 , 0 4	1 " N							
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13 a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement	°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43°							
Point de départ : Long. : ° " " Lat. :	o							
Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : !	0 , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,							
Communes traversées :								
GAP uniquement								
Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxqu	els le projet est soumis :							
Zone UE_bh du PLU de la Ville de Gap : zone urbaine à dominante d'ac	tivités							
i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.								
S'agit-il d'une modification/extension d'une installation	ou d'un ouvrage existant ?							
☐ Oui   ✓ Non								
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait environnementale ?	l'objet d'une évaluation							
Oui Non								

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7

		a été	auto	nt les différentes composantes de votre projet et orisé ? En cas de modification du projet, préciser les /après ».
5	Sancibilità anvironna	mor	at ale	e de la zone d'implantation envisagée
(i) At servi chaq	fin de réunir les informations néo ces instructeurs, et vous référer ue direction régionale.	essair notam	es pou ment à	r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de
				ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.
	Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		<b>V</b>	
	En zone de montagne ?	<b>V</b>		Zone de montagne (agriculture) selon le site observatoire-des-territoires.gouv
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		<b>V</b>	
	Sur le territoire d'une commune littorale ?		V	
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		<b>V</b>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		<b>V</b>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		<b>V</b>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan	<b>V</b>		PPRN multirisques de la ville de Gap (inondations, crue torrentielle, ravinement, glissement de terrain, chutes de blocs)
de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<b>V</b>		Approuvé - Arrêté préfectoral n°2007-327-7 du 23/11/2007
Dans un site ou sur des sols pollués ?		<b>V</b>	
Dans une zone de répartition des eaux ?		<b>V</b>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		<b>V</b>	
Dans un site inscrit ?		<b>V</b>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<b>V</b>		Premier site Natura 2000 à 3,4 km (FR9301511)
D'un site classé ?		<b>V</b>	

- 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles
- 6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		<b>V</b>	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		<b>V</b>	Le site bénéficie d'un sous-sol de nature marneuse, absence d'aquifère. Aucune incidence sur les eaux souterraines. Le projet prévoit une gestion des eaux pluviales par rétention/infiltration (étude hydrogéologique en cours)
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?	<b>V</b>		
	Est-il déficitaire en matériaux ?		<b>✓</b>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?			

In	cidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<b>V</b>		Le site est raccordable aux différents réseaux humides - les capacités d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées sont adaptées (projet d'aménagement prévu au PLU)	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<b>V</b>		Le projet conduit à la destruction de 10690 m² de milieu naturel boisé. Toutefois, sur l'emprise totale du projet (14460 m²), une surface de 1450 m² d'espace boisé sera conservée.	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?		V	Le site est éloigné du réseau Natura 2000 ; le premier site est situé à 3,4 km (Directive habitats, FR9301511) puis à 5,7 km (Directive oiseaux, FR9312002).  La zone du projet est situé dans la continuité du parc d'activités de Micropolis et compte-tenu du fort éloignement du réseau Natura 2000, aucune incidence n'est attendue sur un habitat ou une espèce inscrite au FSD.	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<b>V</b>		Le projet engendre la consommation de 10690 m² d'espace naturel forestier. Toutefois, sur l'emprise totale du projet (14460 m²), une surface de 1450 m² d'espace boisé sera conservée.	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		<b>V</b>		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<b>V</b>		Selon la carte du zonage réglementaire du PPRN de la ville de Gap, le terrain du projet est essentiellement situé en zone blanche ; seules les bordures Nord et Est sont situées en zone bleue BG1 (glissement faible)	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		<b>V</b>		
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		<b>V</b>		

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<b>V</b>		Le projet consiste en l'aménagement d'une zone d'activités qui verra la circulation d'engins en phase travaux et la présence et la circulation d'entreprises en phase d'exploitation	
	Est-il source de bruit ?	<b>V</b>		Potentiellement en phase travaux et de manière moindre en phase d'exploitation	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		<b>V</b>		
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?		<b>V</b>		
Nuis	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		<b>V</b>		
	Engendre-t-il des vibrations ?		<b>V</b>		
	Est-il concerné par des vibrations ?		<b>V</b>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<b>V</b>		Eclairage public potentiel de la zone d'activités	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		<b>✓</b>		
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		<b>V</b>		
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<b>V</b>		Les surfaces imperméabilisées nouvellement créées par l'aménagement vont générées des rejets d'eaux pluviales	
	Si oui, dans quel mi <b>l</b> ieu ?	✓		Infiltration des eaux pluviales dans le sol et/ou dans le réseau collectif d'eaux pluviales après une mise en rétention / rejet à débit contrôlé (étude hydrogéologique en cours)	

	Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<b>V</b>		Le projet va conduire à la production d'eaux usées qui seront renvoyées et traitées par la station d'épuration.		
		Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		<b>V</b>			
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		<b>V</b>			
		Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		<b>V</b>	Le projet consiste en l'extension de la zone d'activités de Micropolis		
	5.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?						
;	□ Oui  ✓ Non Si oui, décrivez lesquelles :						

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
☐ Oui ☐ Non Si oui, décrivez lesquelles :
6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables
6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
Le projet prévoit de conserver une zone boisée de 1450 m² comprenant un boisement plus ancien et situé dans une zone en pente plus forte.  La volonté de la CA Gap-Tallard-Durance est d'optimiser autant que possible les espaces disponibles avec la création de lots disposant d'accès directs soit à la Rue de Belle Aureille au Sud soit à la Rue Yvan Wilhelm au Nord, c'est à dire sans la création d'une nouvelle voie de bouclage.  Les lots se verront construits de bâtiments d'entreprise avec zones de stationnement et espaces verts dans les proportions conformes aux données du PLU  Par ailleurs, afin d'éviter ou réduire toute nuisance du projet sur l'environnement, le maître d'ouvrage s'engage à réaliser les travaux d'abattage en dehors des périodes propices à l'avifaune.

#### 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Selon les caractéristiques de la zone et du projet final, une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire. En effet, le projet est réalisé dans la continuité de la zone d'activités de Micropolis existante et son aménagement est également prévu dans le PLU de la ville de Gap. Le boisement concerné par le défrichement semble être un boisement récent non remarquable et le projet prévoit de conserver une zone boisée de 1450 m² plus ancienne en partie Est du site. Par ailleurs, le site du projet est situé en dehors de tout site naturel remarquable et éloigné des premiers sites du réseau Natura 2000 (3,4 km).

#### **8** Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet					
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<b>V</b>				
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux l et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.					
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<b>✓</b>				
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<b>✓</b>				
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé					
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<b>V</b>				
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<b>V</b>				

Q 2 Autros annovos volontairomant transmissa mar la mathra	- d/
8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître	d ouvrage ou petitionaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet				
1				
2				
3				
4				
5				

### 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom MOREL				
Prénom Frank				
Qualité du signata	aire <u>Directio</u>	n du Développ	ement Econ	omique - CA GTD
À <mark>Gap</mark>				
Fait le 1 5/	1 1/2	2 3		

